

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01169

Numéro SIREN : 499 882 488

Nom ou dénomination : 37DEUX VOYAGES

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2020 sous le numéro de dépôt 175

37DEUX VOYAGES
Société à Responsabilité Limitée au capital de 40 000 Euros
Siège social : OLONNE SUR MER (85340) –
Parc d'Actilonne – 31 Allée Alain Gautier
499 882 488 RCS LA ROCHE SUR YON

-:-

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle en date du 10 Décembre 2019

Proposition d'Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2019

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2019 (bilan, compte de résultat et annexe), tels qu'ils vous sont présentés, et qui font apparaître un bénéfice de 45 547,03 euros que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	45 547,03 euros
En distribution aux associés à titre de dividende	45 200,00 euros
Soit 113 euros par part	
Le solde au compte « Autres réserves », soit	347,03 euros

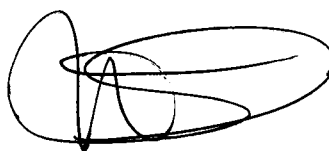
Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2019

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019, s'élevant à 45 547,03 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	45 547,03 euros
En distribution aux associés à titre de dividende	45 200,00 euros
Soit 113 euros par part	
Le solde au compte « Autres réserves », soit	347,03 euros

Pour copie certifiée conforme

La Gérance



Liasse fiscale au 30 juin 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise : 37DEUX VOYAGES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise : 31 allée Alain Gautier - Parc Actilonne OLONNE SUR MER 85340 LES SABLES D'OLONNE		Date du 30/06/2019	
Numéro SIRET * 49988248800020		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 30/06/2019	
		Baut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement * AB	1 467	AC 1 467
	Frais de développement * CX		CQ
	Concessions, brevets et droits similaires AF	49 125	AG 36 051
	Fonds commercial (1) AH		AI
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM
	Terrains AN		AO
	Constructions AP		AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS
	Autres immobilisations corporelles AT	19 109	AU 19 109
	Immobilisations en cours AV		AW
	Avances et acomptes AX		AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT
	Autres participations CU		CV
SOCIÉTÉS FINANCIÈRES *	Créances rattachées à des participations BE		BC
	Autres titres immobilisés BD		BE
	Prêts BF		BG
	Autres immobilisations financières * BH	9 304	BI 9 304
TOTAL (II) BJ		79 005	BK 56 627
ACTIF CIRCULANT *	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM
		En cours de production de biens BN	BO
		En cours de production de services BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis BR	BS
		Marchandises BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY 887 107
		Autres créances (3) BZ	CA 985 996
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE
DIVERS	Disponibilités CF	CG 524 822	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI 2 250	
TOTAL (III) CJ		2 400 175	CK 2 400 175
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
	Pertes de remboursement des obligations (V) CM		
	Écarts de conversion actif * (VI) CN	1	1
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	2 479 181	1A 56 627
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :
			Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		37DEUX VOYAGES		Néant	☐ *
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 40 000)	DA	40 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	28 231		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	45 547		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	117 778	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	720		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	72 925		
	Dettes fiscales et sociales	DY	69 207		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	2 161 924			
	Compte régul.	EB			
Produits constatés d'avance (4)		EC	2 304 775		
TOTAL (IV)		ED			
Ecart de conversion passif *		EE	2 422 554		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EF			
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 304 775			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Expert-comptables, janvier 2019 - État prénormalisé

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGF1P N° 2052 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		37DEUX VOYAGES				Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FF		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	1 146 946	FH	2 669 070	FI	3 816 015		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 146 946	FK	2 669 070	FL	3 816 015		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	1 976		
	Autres produits (1) (11)					FQ	407		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 818 399	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	3 440 026	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	3 800	
	Salaires et traitements *						FY	232 860	
	Charges sociales (10)						FZ	69 222	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements * dotations aux provisions					GA	15 006	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	5 183	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 766 095	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									
option en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	12 843	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	12 843		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS	9 096	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	9 096		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)									
GV							3 747		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)									
GW							56 051		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2052.

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		37DEUX VOYAGES		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	2		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	15		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	15		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(13)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	10 491		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 831 243		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 785 696		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	45 547		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP		
			Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	1 976	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	5 173	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
Ajustements divers			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
			15	2			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N-1			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			

^a Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise: 37DEUX VOYAGES		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/07/2018 et clos le: 30/06/2019		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	3 816 015	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	3 816 015	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	407	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	407	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	3 068 666	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	335 359	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	5 183	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	3 409 208	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	407 214	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	407 214	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	3 816 015	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	0 1 / 0 7 / 2 0 1 8	GZ 3 0 / 0 6 / 2 0 1 9
Date de cessation	HR	/ /	/ /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Annexes

37DEUX VOYAGES**ANNEXE**

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 422 553,67 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 45 547,03 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/09/2019 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

37DEUX VOYAGES**ANNEXE**

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 5 804 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de reconstitution de leur fonds de roulement pour un montant de 5 804 Euros.

37DEUX VOYAGES**ANNEXE**

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Frais d'établissement = 1 467 E**

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution	1 467	1 467		%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL	1 467	1 467		

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 79 005 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	49 192	1 400		50 592
Immobilisations corporelles	19 109			19 109
Immobilisations financières	9 304			9 304
TOTAL	77 605	1 400		79 005

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 56 627 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	22 535	14 983		37 518
Immobilisations corporelles	19 086	23		19 109
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	41 621	15 006		56 627

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais de constitution	1 467	1 467	0	3 ans
Concessions,brevets,licences,marq	49 125	36 051	13 074	3 ans
Matériel de transport exo	16 398	16 398	0	Non amortiss.
Matériel de bureau et matériel in	2 711	2 711	0	3 ans
TOTAL	69 701	56 627	13 074	

37DEUX VOYAGES**ANNEXE**

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 1 884 657 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	9 304		9 304
Actif circulant & charges d'avance	1 875 353	1 875 353	
TOTAL	1 884 657	1 875 353	9 304

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 4 830 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 890
Disponibilités	940
TOTAL	4 830

3.5 - Charges constatées d'avance = 2 250 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

37DEUX VOYAGES

ANNEXE

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 40 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	400	100,00	40 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	400	100,00	40 000

4.2 - Etat des dettes = 2 304 775 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	720	720		
Fournisseurs	72 925	72 925		
Dettes fiscales & sociales	69 207	69 207		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 161 924	2 161 924		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 304 775	2 304 775		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 105 129 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	72 925
Dettes fiscales & sociales	32 205
Autres dettes	
TOTAL	105 129

37DEUX VOYAGES**ANNEXE**

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 3 816 015 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	3 676 881	96,35 %
Prestations de services	142 888	3,74 %
Rabais, remises & ristournes accord.	-3 754	-0,10 %
TOTAL	3 816 015	100,00 %

5.2 - Autres Informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

37DEUX VOYAGES**ANNEXE**

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 4 830 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	3 890
Associés comptes courant - intérêts à recevoir(455810000)	3 890
Disponibilités :	940
Intérêts courus à recevoir(518700000)	940
TOTAL	4 830

8.2 - Charges constatées d'avance = 2 250 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000000)	2 250
TOTAL	2 250

8.3 - Charges à payer = 105 129 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	72 925
Fournisseurs (408100000)	72 925
Dettes fiscales et sociales :	32 205
Dettes provisionnées pour congés à payer(428200000)	14 426
Autres charges de personnel(428600000)	9 568
Charges sociales sur congés à payer (438200000)	4 767
Autres charges sociales sur provisions primes(438620000)	2 672
Charges fiscales sur congés à payer (448200000)	176
Opca transports (499 882 488 00020)(448630000)	595
TOTAL	105 129

Associés

- David Galaup
- Marc Claverie

SARL 37DEUX VOYAGES

Parc Actilonne
31 allée Alain Gautier
85340 OLONNE SUR MER

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2019

SARL 37DEUX VOYAGES

Société à Responsabilité Limitée au capital de 40 000 euros

SIEGE SOCIAL : Parc Actilonne - 31 allée Alain Gautier - 85340 OLONNE SUR MER

SIRET : 499 882 488 00020

R.C.S. : 499 882 488

Aux associés de la société 37DEUX VOYAGES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 37DEUX VOYAGES relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice N-1 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « 1-Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant la comptabilisation du chiffre d'affaires.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

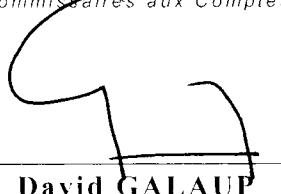
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A La Rochelle, le 25 novembre 2019.

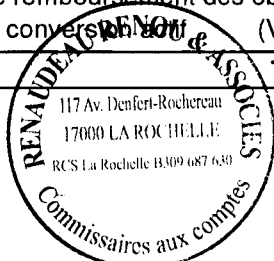
RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes



David GALAUP

Bilan

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	1 467	1 467			
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	49 125	36 051	13 074	26 657	- 13 583
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	19 109	19 109		23	- 23
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	9 304		9 304	9 304	
TOTAL (I)	79 005	56 627	22 378	35 984	- 13 606
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	887 107		887 107	162 490	724 617
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	343 448		343 448		343 448
. Personnel	500		500	500	
. Organismes sociaux				5 924	- 5 924
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 288		1 288	11 948	- 10 660
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	18 955		18 955	7 826	11 129
. Autres	621 805		621 805	614 755	7 050
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	524 822		524 822	905 973	- 381 151
Charges constatées d'avance	2 250		2 250	4 300	- 2 050
TOTAL (II)	2 400 175		2 400 175	1 713 715	686 460
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion (V)	1		1	3 254	- 3 253
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 479 181	56 627	2 422 554	1 752 953	669 601



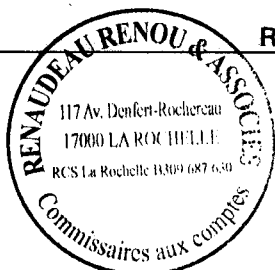
Bilan (suite)

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : Euros)	40 000	40 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	4 000	4 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	28 231	22 417	5 814
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	45 547	5 814	39 733
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	117 778	72 231	45 547
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	400	400	
. Associés	320	340	- 20
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 925	47 117	25 808
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	24 365	16 041	8 324
. Organismes sociaux	21 348	21 239	109
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	22 075	35 654	- 13 579
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 419	1 818	- 399
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 161 924	1 558 114	603 810
Produits constatés d'avances			
TOTAL (IV)	2 304 775	1 680 722	624 053
Ecart de conversion			
TOTAL PASSIF (I à V)	2 422 554	1 752 953	669 601



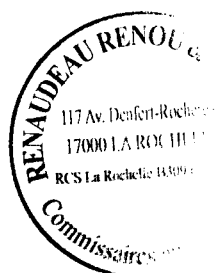
Compte de résultat

	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	3 816 015		3 816 015	3 224 319	591 696 18,35
Chiffres d'affaires Nets	3 816 015		3 816 015	3 224 319	591 696 18,35
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçues					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			1 976	2 250	- 274 -12,18
Autres produits			407	5	402 N/S
Total des produits d'exploitation			3 818 399	3 226 574	591 825 18,34
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock matières premières et autres					
Autres achats et charges externes			3 440 026	2 950 571	489 455 16,59
Impôts, taxes et versements assimilés			3 800	7 887	- 4 087 -51,82
Salaires et traitements			232 860	194 967	37 893 19,44
Charges sociales			69 222	56 903	12 319 21,65
Dotations aux amortissements sur immobilisations			15 006	18 916	- 3 910 -20,67
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			5 183	5 800	- 617 -10,64
Total des charges d'exploitation			3 766 095	3 235 044	531 051 16,42
RESULTAT EXPLOITATION			52 304	-8 470	60 774 717,52
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières					
Autres intérêts et produits assimilés			12 843	12 117	726 5,99
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers			12 843	12 117	726 5,99
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change			9 096	896	8 200 915,18
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			9 096	896	8 200 915,18
RESULTAT FINANCIER			3 747	11 220	- 7 473 -66,60
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			56 051	2 750	53 301 N/S



Compte de résultat (suite)

	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2	71	- 69	-97,18
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 000	- 3 000	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	2	3 071	- 3 069	-99,93
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15	7	8	114,29
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	15	7	8	114,29
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-13	3 064	- 3 077	100,42
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	10 491		10 491	N/S
Total des Produits	3 831 243	3 241 761	589 482	18,18
Total des charges	3 785 696	3 235 947	549 749	16,99
RESULTAT NET	45 547	5 814	39 733	683,40
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				



ANNEXE

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 13/11/2019

PREAMBULE

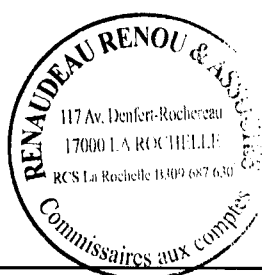
L'exercice social clos le 30/06/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 422 553,67 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 45 547,03 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/09/2019 par le dirigeant.



1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Comptabilisation du Chiffre d'affaires

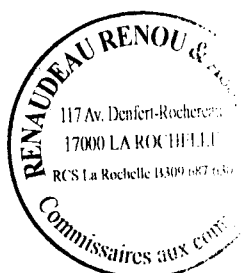
Sur les ventes de voyages revendu en l'état, c'est uniquement la commission liée à la prestation qui est constatée en vente et qui constitue le chiffre d'affaires. Cette commission est passée dans un sous-compte 706 " Commissions selon la nature de la prestation et surtout selon le lieu d'exécution : la France, l'Union Européenne ou hors Union Européenne).

Les opérations de fabrication de voyages sont enregistrées en utilisant les comptes 604 et 704 aménagés respectivement avec les intitulés « Achats pour fabrication de voyages » et « Ventes de voyages fabriqués ».

C'est à l'achèvement de la prestation de services que le produit est considéré comme acquis à l'entreprise et que le chiffre d'affaires est reconnu : les compte 46 « Tiers divers » enregistrent les produits perçus ou comptabilisés avant que les prestations ou les fournitures les justifiant aient été effectuées ou fournies (PCG art. 944-48).

TVA sur la Marge

L'article 266 1-e du CGI dispose que les opérations d'entremise effectuées par les agents de voyages sont soumises à la TVA sur une somme (marge) égale à la différence entre le prix total payé par le client et les sommes facturées à l'agence de voyages par les transporteurs, restaurateurs et les autres assujettis qui exécutent matériellement les services utilisés par les clients.



2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 5 804 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de reconstitution de leur fonds de roulement pour un montant de 5 804 Euros.



3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Frais d'établissement = 1 467

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution	1 467	1 467		%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL	1 467	1 467		

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 79 005

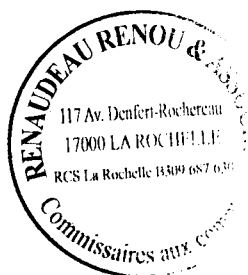
Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	49 192	1 400		50 592
Immobilisations corporelles	19 109			19 109
Immobilisations financières	9 304			9 304
TOTAL	77 605	1 400		79 005

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 56 627

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	22 535	14 983		37 518
Immobilisations corporelles	19 086	23		19 109
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	41 621	15 006		56 627

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais de constitution	1 467	1 467	0	3 ans
Concessions,brevets,licences,marq	49 125	36 051	13 074	3 ans
Matériel de transport exo	16 398	16 398	0	Non amortiss.
Matériel de bureau et matériel in	2 711	2 711	0	3 ans
TOTAL	69 701	56 627	13 074	



3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 1 884 657**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	9 304		9 304
Actif circulant & charges d'avance	1 875 353	1 875 353	
TOTAL	1 884 657	1 875 353	9 304

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 4 830

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 890
Disponibilités	940
TOTAL	4 830

3.5 - Charges constatées d'avance = 2 250

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



ANNEXE

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 13/11/2019

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 40 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	400	100,00	40 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	400	100,00	40 000

4.2 - Etat des dettes = 2 304 775

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	720	720		
Fournisseurs	72 925	72 925		
Dettes fiscales & sociales	69 207	69 207		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 161 924	2 161 924		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 304 775	2 304 775		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 105 129

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	72 925
Dettes fiscales & sociales	32 205
Autres dettes	
TOTAL	105 129



5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 3 816 015**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	3 676 881	96,35 %
Prestations de services	142 888	3,74 %
Rabais, remises & ristournes accord.	-3 754	-0,10 %
TOTAL	3 816 015	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 4 830

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	3 890
Associés comptes courant - intérêts à recevoir(455810000)	3 890
Disponibilités :	940
Intérêts courus à recevoir(518700000)	940
TOTAL	4 830

8.2 - Charges constatées d'avance = 2 250

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000000)	2 250
TOTAL	2 250

8.3 - Charges à payer = 105 129

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	72 925
Fournisseurs (408100000)	72 925
Dettes fiscales et sociales :	32 205
Dettes provisionnées pour congés à payer(428200000)	14 426
Autres charges de personnel(428600000)	9 568
Charges sociales sur congés à payer (438200000)	4 767
Autres charges sociales sur provisions primes(438620000)	2 672
Charges fiscales sur congés à payer (448200000)	176
Opcv transports (499 882 488 00020)(448630000)	595
TOTAL	105 129

